

Inspecteur(trice) adjoint(e) en bâtiments

(1 poste permanent)

Tu es à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Tu voudrais participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici ta chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que toi pour le poste de : **Inspecteur(trice) adjoint(e) en bâtiments.**

Pourquoi travailler à la Ville de Baie-Comeau?

- Conciliation travail-famille
- Horaire de **35 h** sur 4 jours et demi ET un horaire d'été sur 4 jours
- Salaire entre **26,37 \$ à 38,16 \$** de l'heure
- Régime à prestation déterminée
- Congés flottants, temps remis et congés maladie
- Assurances collectives
- Contribution au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau

Tes défis :

- Recevoir et vérifier les demandes concernant les projets de construction, rénovation, réparation ou autres; monter et compiler les dossiers en vue de l'émission des différents permis requis.
- Suggérer aux requérants de permis les modifications à apporter à leur projet afin qu'ils rencontrent les normes voulues.
- Émettre tous les permis ou certificats pour les projets répondant aux dispositions des règlements en vigueur.
- Participer à la conception de nouveaux règlements et à l'élaboration des modifications aux règlements d'urbanisme et d'environnement.
- Collaborer, au besoin, avec les services impliqués à l'interprétation des règlements et faire les études, analyses et rapports pertinents dans son champs d'intervention et en assurer la mise à jour.
- Agir, au besoin, comme personne-ressource auprès du comité consultatif d'urbanisme.
- Inspecter, de sa propre initiative ou à la suite d'une plainte ou d'une demande particulière, tout immeuble, bâtiment, construction ou partie de construction en cours d'édification, modification, réparation, transport de démolition ainsi que toutes les constructions existantes lorsque l'application des règlements le nécessite
- Aviser son supérieur immédiat, le propriétaire ou toute autre personne concernée par un projet, de toute anomalie décelée dans la construction projetée ou en cours de réalisation et qui contrevient aux différents règlements.
- Signaler à son supérieur les contraventions aux règlements, prendre les mesures nécessaires pour régulariser la situation et peut agir comme témoin lorsqu'il y a procédure devant les tribunaux.

CONCOURS 22-62

- Fournir, en personne, au téléphone, par écrit ou par tout autre moyen à sa disposition, les informations ou documents relevant de sa compétence et demandés par les contracteurs, évaluateurs, arpenteurs, promoteurs, citoyens et autres impliqués ou intéressés par divers projets.
- Recueillir, recevoir, vérifier, transcrire, corriger et compiler des données servant à préparer des rapports, listes et dossiers; monter divers dossiers, les classer ou les acheminer à qui de droit.
- Recommander des modifications à apporter au règlement de zonage.

Ton bagage et tes forces :

En tant qu'**inspecteur(trice) adjoint(e) en bâtiments**, tu pourras faire rayonner tes qualités et tes compétences, notamment grâce à :

- Un DEC en aménagement du territoire ou architecture, une AEC en techniques d'inspection en bâtiment ou toute autre formation ou expérience reliée à l'emploi.
- 2 ans d'expérience.
- Un permis de classe 5 valide.
- La maîtrise de la suite Office.
- D'excellentes aptitudes pour la planification et l'organisation du travail.
- De bonnes habiletés en communication écrite et verbale.
- De fortes habiletés relationnelles telles que tact, écoute, diplomatie et courtoisie.
- Une expérience en milieu municipal (atout).
- Une connaissance du logiciel Accès Cité territoire (atout).

POSTULE DÈS MAINTENANT!

Fais-nous parvenir ton CV ainsi que tes preuves scolaires à l'adresse suivante : rh@ville.baie-comeau.qc.ca en mentionnant le concours 22-62 **avant le 29 novembre 2022, 17 h.**

➤ <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/>

À propos de la Ville de Baie-Comeau

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.